

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA CIRCONSCRIPTION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE SAINT-QUENTIN

Laon, le 8 mars 2022

Dans le cadre des 10 000 créations de postes de policiers et de gendarmes d'ici 2022, le Président de la République s'est engagé à renforcer les effectifs des forces de l'ordre en tout point du territoire.

Le 4 mars 2022, **Monsieur Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, a annoncé le renfort de 10 policiers sur le ressort de la circonscription de sécurité publique de Saint-Quentin.** Une première affectation a d'ores et déjà eu lieu le 1^{er} mars dernier. Celle-ci sera rapidement complétée par l'arrivée 4 policiers sortis d'école en mai prochain dans le cadre de la 262^e promotion de gardien de la paix. Les 5 affectations restantes seront effectives d'ici à l'été.

Le commissariat de Saint-Quentin compte également sur l'engagement de 12 policiers adjoints en fonction sur la circonscription et, lorsque cela s'avère nécessaire, sur les effectifs rattachés aux unités départementales de la direction départementale de la sécurité publique de l'Aisne qui peuvent être employés en renfort.

Sur le ressort de la circonscription de sécurité publique de Saint-Quentin, les atteintes aux biens constatées ont baissé de 17 % en 2021 par rapport à 2020 après une diminution de 21 % de 2020 par rapport à 2019. Les infractions relevées par l'action des services, qui mesurent l'investissement des services de police, ont augmenté de 10 % en 2021 par rapport à 2020.

Avec ces effectifs supplémentaires, l'État renforce son engagement, aux côtés des collectivités territoriales, pour garantir la tranquillité publique et ainsi apporter une réponse efficace et adaptée aux attentes de la population en matière de sécurité.